

## **Formation « Droits et obligations de l'employeur au cours d'un recrutement »**

**Date :** Jeudi 25 avril 2019  
**Horaire :** 7 h 30 à 8 h 00 – accueil et déjeuner  
8 h 00 à 12 h 00 – formation  
**Lieu :** Holiday Inn Vaudreuil-Dorion (33, Boulevard de la Cité des Jeunes Est, Vaudreuil-Dorion)  
**Durée :** 4 heures

**Formateur :** M<sup>e</sup> Rhéaume Perreault, CRIA, Avocat associé, Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L.

**Coût** (prix par participant) :

**Membre :** 110\$ + taxes

**Accompagné d'un membre et d'une même entreprise\*** : 90\$ + taxes

**Non membre :** 200\$ + taxes

*(\*Exemple de facturation pour un participant membre et un participant accompagné d'un membre et d'une même entreprise = 110\$ + 90\$ = 200\$ + taxes)*

### **Droits et obligations de l'employeur au cours d'un recrutement**

Faites-vous preuve de vigilance au cours du processus de recrutement? Connaissez-vous les tenants et aboutissants de la législation qui s'applique?

Les employeurs jouissent d'une grande discrétion quant à l'embauche d'employés. Cependant, cette discrétion ne doit pas contrevenir à la législation, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et la Charte des droits et libertés du Québec. À défaut, l'employeur s'expose à des recours devant les tribunaux, qui parfois, le condamneront à embaucher un candidat ou à verser des dommages, ou les deux.

### **Compétences acquises**

Acquisition de connaissances sur la légitimité et la légalité des éléments suivants dans le contexte d'un recrutement, et apprentissage au moyen d'exemples concrets :

- Formulaire d'embauche;
- Prise de références;
- Enquêtes de crédit et vérification des antécédents judiciaires;
- Politiques anti népotisme;
- Examens médicaux et tests psychologiques;
- Application de l'obligation d'accommodement;
- Conséquences d'une fausse déclaration.

De multiples exemples accompagneront cette présentation faite dans un langage vulgarisé.

### **Participants ciblés**

Gestionnaires, conseillers ou généralistes en ressources humaines impliqués dans la gestion des relations du travail.

**Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :**

Véronique Déry  
Coordonnatrice – Synergie V-S  
Téléphone : 514-716-9346  
Courriel : [veronique.dery@synergie-vs.ca](mailto:veronique.dery@synergie-vs.ca)

**No d'agrément Emploi-Québec : 0056639**

**\*Aucune annulation dans les trois jours ouvrables avant l'activité.**

## **DES FORMATIONS EN RESSOURCES HUMAINES DE HAUTE QUALITÉ**

### **ICI-MÊME DANS LA RÉGION!**

#### **À QUI S'ADRESSENT NOS FORMATIONS ?**

La mission de Synergie Entreprises-Emplois Vaudreuil-Soulanges est ***d'attirer, développer et conserver une main-d'œuvre de qualité dans la région***. Les formations s'adressent exclusivement aux membres de notre association : gestionnaires RH, conseillers RH, superviseurs, chefs d'équipe, généralistes, etc.

Toutefois, certaines formations sont particulièrement destinées aux généralistes en ressources humaines alors que d'autres s'adressent aux professionnels RH de plus haut niveau. ***Grâce au soutien financier d'Emploi-Québec Montérégie, nous sommes en mesure de vous offrir des formations de qualité ici-même dans la région.***

#### **TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES MEMBRES**

Le **tarif « membre »** s'applique aux entreprises membres de notre association. Le tarif « non membre » s'applique aux autres participants.

#### **À PROPOS DES FORMATEURS**

La plupart des formateurs donnent des formations à ***l'Ordre des conseillers en ressources humaines du Québec*** – les heures de formation sont ainsi reconnues par l'Ordre.

#### **OÙ SE DONNENT NOS FORMATIONS ?**

Les formations sont offertes au ***Holiday Inn Express & Suites Vaudreuil-Dorion*** (33, boulevard de la Cité-des-Jeunes Est à Vaudreuil-Dorion).

## LOI DU 1 %

Synergie est un organisme formateur accrédité par Emploi-Québec (**N° d'agrément : 0056639**), nos formations sont admissibles en vertu de la loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Avec la participation financière de :

Québec 